## COVID – information au 30 octobre 2020



Chers étudiants, chères étudiantes,

Suite à la déclaration du Président de la République, le Premier ministre a confirmé hier que les enseignements dans les établissements du supérieur seraient, pendant cette nouvelle période de confinement, dispensés **intégralement en mode distantiel**, à l'exception des travaux pratiques. Nous restons dans l'attente de précisions plus explicites concernant la possible application de dérogations concernant les enseignements pratiques qui pourraient se dérouler dans les ENSA françaises.

La réunion des représentants du CODIR, du CPS et du CA de l'ENSACF hier soir a établi les modalités de travail et d'accompagnement des étudiants, enseignants et personnels administratifs dans ce nouveau contexte.

- 1. <u>Tous les enseignements sont délivrés en mode distantiel à partir du 2 novembre et jusqu'à nouvel ordre</u>
- > Ils se dérouleront dans le respect strict des plannings établis pour chacun des semestres.
- Les enseignants vous préciseront les modalités de ces cours, sous la coordination des coordinateurs de semestres, d'UE, et responsables de DE.
- > Les principes suivants sont rappelés:
  - chaque **plage de cours sera allégée** pour tenir compte du fait qu'un enseignement délivré à distance est plus lourd qu'un même enseignement délivré en présentiel, pour les enseignants comme pour les étudiants
  - les enseignants veilleront à **ne pas multiplier les demandes de retours écrits** aux étudiants pour respecter le volume habituel de travail personnel
  - les **consignes seront progressivement centralisées** pour ne pas multiplier les informations qui vous seront transmises
  - il sera tenu compte des **situations de travail des étudiants**, en particulier dans les deux prochaines semaines (équipement informatique, capacité de connexion, installation progressive dans le mode confiné)

A l'issue des deux premières semaines de novembre, une nouvelle organisation pourra être imaginée dès lors qu'une dérogation liée aux enseignements pratiques dans l'établissement serait effective.

## 2. Aides mises en place pour les étudiants

- > Des **moniteurs** seront mobilisés pour accompagner les étudiants de L1 et L2 pendant cette période en lien avec les équipes enseignantes et administratives (soutien, conseil, relai d'information).
- > Des **outils de centralisation des informations** destinées à chacune des promotions seront développés dans les prochains jours.
- Un recensement des équipements numériques sera réalisé auprès des étudiants de L1 et des aides à l'équipement numérique seront mises en place, en priorité pour les étudiants boursiers et de L1.
- La **médiathèque sera ouverte 2 jours par semaine** pour les étudiants, sur rendez-vous

- L'accompagnement par le cabinet EIPAS, mis en place en avril, est réactivé: aide à la **gestion du stress, soutien psychologique**, sous forme de consultations téléphoniques anonymes et gratuites, pour tous les étudiants et personnels, sur simple demande auprès du cabinet.
- > Une Foire Aux Questions en ligne sera mise à votre attention.
- Les **services administratifs**, placés en télétravail, demeureront disponibles par mèl et par téléphone aux heures de bureau, avec un renvoi d'appels.

## 3. La semaine du 2 au 6 novembre

- Les rendez-vous de cours à distance vous seront transmis par les enseignants; pendant cette première semaine, tous les cours ne pourront peut-être pas se réaliser car certains demandent des adaptations importantes.
- L'Ecole sera ouverte toute la semaine de 8h30 à 17h30, <u>sur rendez-vous</u>, pour vous permettre de récupérer du matériel ou des ouvrages à la médiathèque, de passer à la Direction des études si nécessaire. Les modalités de ces rendez-vous vous seront données dans le week-end.
- Des **réunions Zoom** seront proposées à chaque promotion en début de semaine avec la direction des études et des enseignants pour répondre à vos premières interrogations.
- Les aides évoquées plus haut (monitorat, sites d'échanges, Foire Aux Questions, accès à la médiathèque, soutien psychologique, recensement et aides à l'acquisition équipements numériques) seront déployées.

Cette semaine sera une semaine de mise en place des nouvelles modalités d'enseignement et de votre accompagnement, elle nécessitera de la part de tous souplesse et adaptation.

Vous recevrez de Hélène Guicquéro, directrice des études, des informations plus précises sur les outils mis en place.

Nos décisions ont pour but de vous donner des règles de fonctionnement simples, de la lisibilité sur les prochaines semaines, et des outils d'accompagnement variés.

Le mode distantiel est donc retenu pour les 15 prochains jours, mais des adaptations pourront être envisagées selon l'évolution des consignes nationales et de la crise sanitaire.

L'expérience du premier confinement nous a beaucoup appris et nous pouvons avoir confiance, étudiants, enseignants, équipes administratives, dans nos compétences, nos savoir-faire, nos méthodes et nos outils pour poursuivre notre travail collectivement, ainsi sur nos qualités de solidarité et d'inventivité.

Bien à vous.

Simon Teyssou, Directeur de l'ENSACF.